



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ INSULCURE 20 PT B

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit                      INSULCURE 20 PT B

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées            Durcisseur.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

ITW Performance Polymers  
Bay 150  
Shannon Industrial Estate  
Co. Clare  
Ireland  
V14 DF82  
353(61)771500  
353(61)471285  
mail@itwpp.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence        +44(0)1235 239 670 (24h)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques                  Non Classé

Dangers pour la santé humaine    Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 2 - H361f

Dangers pour l'environnement    Aquatic Chronic 3 - H412

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement            Danger

##### Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## INSULCURE 20 PT B

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p>
<b>Contient</b>	4,4'-ISOPROPYLIDENEDIPHÉNOL, 3,6,9-TRIAZUNDECAMETHYLENEDIAMINE, DIÉTHYLÈNETRIAMINE
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P201 Se procurer les instructions avant l'utilisation.</p> <p>P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>

### 2.3. Autres dangers

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>3,6,9-TRIAZUNDECAMETHYLENEDIAMINE</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 112-57-2	Numéro CE: 203-986-2
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H312	
Skin Corr. 1B - H314	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Chronic 2 - H411	
<b>4,4'-ISOPROPYLIDENEDIPHÉNOL</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 80-05-7	Numéro CE: 201-245-8
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457856-23-0000
<b>Classification</b>	
Eye Dam. 1 - H318	
Skin Sens. 1 - H317	
Repr. 2 - H361f	
STOT SE 3 - H335	

## INSULCURE 20 PT B

<b>DIÉTHYLÈNETRIAMINE</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 111-40-0	Numéro CE: 203-865-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119473793-27-0000
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Consulter un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin immédiatement.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Ingestion</b>	Ce produit est corrosif. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac. Peut provoquer des lésions internes sévères.
<b>Contact cutané</b>	Corrosif pour les yeux et la peau. Provoque des brûlures. Eruption allergique.
<b>Contact oculaire</b>	Ce produit est corrosif. Le contact avec le produit chimique concentré peut provoquer très rapidement des lésions oculaires sévères, et éventuellement la perte de la vue.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche. Refroidir les contenants exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
---	--

#### 5.3. Conseils aux pompiers

## INSULCURE 20 PT B

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et sols glissants.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter ou réduire toute possibilité de contamination environnementale.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Étiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Prévoir une ventilation suffisante.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### DIÉTHYLÈNETRIAMINE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1 ppm(S-Cut) 4 mg/m<sup>3</sup>(S-Cut)

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

## INSULCURE 20 PT B

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

#### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

#### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à vapeurs organiques. Filtre à gaz, type A2. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide coloré.
Couleur	Ambré.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>160°C @
Point d'éclair	>93°C Non spécifié.
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Pression de vapeur	<1 mm Hg @ °C

### 9.2. Autres informations

Composé organique volatil Ce produit contient au maximum 0 de COV.

## INSULCURE 20 PT B

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Matières comburantes.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur. Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants puissants. Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Bases. Amines. Eviter le contact avec les acides.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Acides forts. Bases - organiques. Oxydants puissants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 50 000,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

**ETA cutanée (mg/kg)** 110 000,0

**Inhalation** Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire.

**Ingestion** L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.

**Contact cutané** Irritant pour la peau. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

**Contact oculaire** Risque de lésions oculaires graves. Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

**Voie d'exposition** Inhalatoire Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

**Organes cibles** Yeux Peau Système respiratoire, poumons

**Considérations médicales** Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## INSULCURE 20 PT B

**Écotoxicité** Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui peuvent entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

### 12.1. Toxicité

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### 12.4. Mobilité dans le sol

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Déchets classés comme déchets dangereux. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 2735

N° ONU (IMDG) 2735

N° ONU (ICAO) 2735

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**Nom d'expédition (ADR/RID)** POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (DIETHYLENETRIAMINE)

**Nom d'expédition (IMDG)** POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (DIETHYLENETRIAMINE)

**Nom d'expédition (ICAO)** POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (DIETHYLENETRIAMINE)

**Nom d'expédition (ADN)** POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (DIETHYLENETRIAMINE)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe ADR/RID** 8

**Étiquette ADR/RID** 8

**Classe IMDG** 8

**Classe/division ICAO** 8

**Étiquettes de transport**



## INSULCURE 20 PT B

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-B

Code de consignes d'intervention d'urgence 2X

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 80

Code de restriction en tunnels (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 04/04/2018

Révision 4

Remplace la date 29/04/2016

**Mentions de danger dans leur intégralité**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H312 Nocif par contact cutané.  
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H361f Susceptible de nuire à la fertilité.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.